

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À L'ACEFO
RELATIVE AU PROGRAMME GDP AFFAIRES**

1. **Référence :** Pièce [C-ACEFO-0008](#), p. 11.

Préambule :

« En considération de l'ensemble de ces facteurs, si la Régie devait approuver le Programme GDP Affaires, l'ACEFO recommande de fixer le niveau maximum de l'appui financier à 50 \$/kW avec une structure décroissante selon le nombre d'heures d'interruption pour un maximum de 100 heures par hiver et un prix plancher correspondant au niveau de la prime fixe des achats de court terme, soit 20 \$/kW en 2017-2018, majoré de 2 % par année. »

Demandes :

- 1.1 Veuillez expliquer et préciser votre recommandation à l'aide d'un exemple chiffré.
- 1.2 Veuillez justifier votre recommandation d'une structure décroissante en fonction du nombre d'heures d'interruption.